

agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de licence et de master

Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA) Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Normandie



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

Située au cœur d'un parc paysager, l'Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie est implantée dans une ancienne usine de textile du XIX^{ème} siècle reconvertie. Elle rayonne sur cinq départements, deux régions de Haute et Basse Normandie et sur le bassin parisien. Outre la formation initiale du Diplôme d'études en architecture (DEEA) et du Diplôme d'Etat d'architecte (DEA), l'école offre des formations complémentaires telles que l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), le master *Diagnostic de réhabilitation de l'architecture du quotidien* (DRAQ) co-habilité avec l'Université du Havre, le master *Filière architecture et paysage* (FAP) en association avec les ENSA de Toulouse, Bordeaux, l'Université d'Hanoï et un post-diplôme, le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) en architecture mention *Architecture et patrimoine*, en lien avec l'ENSA de Belleville.

Le projet de l'établissement fonctionne sur le schéma « Objectifs - Méthode - Moyens - Projets ». L'école se distingue par son ambition à former des « professionnels réactifs » à la diversification des métiers de l'architecture, à la requalification des friches urbaines, industrielles et portuaires, et porte son attention sur les questions environnementales et l'ouverture à l'international. L'école vise à « former en adéquation permanente avec les besoins qui remontent du terrain ».

Présentation du diplôme d'études en architecture

Le premier cycle est consacré à l'acquisition des savoirs fondamentaux de l'architecture. Il place le projet architectural au centre de l'apprentissage, tout en l'inscrivant dans ses enjeux historiques, artistiques, scientifiques et techniques, culturels, sociaux et environnementaux. La formation conduit au DEEA et permet à l'étudiant de poursuivre vers le deuxième cycle ou de s'orienter vers d'autres formations de l'enseignement supérieur ou vers des formations courtes débouchant sur la vie active.

Les enseignements sont linéaires et progressifs, structurés en six semestres et 26 unités d'enseignements (UE) correspondants à 180 crédits européens. Ils sont dispensés sous forme de cours, d'encadrements de projets, de travaux dirigés, de séminaires et de travaux pratiques. L'enseignement du projet construit en ateliers, cours et travaux associés, représente 50 % du temps encadré. Un stage « ouvrier » et un stage de « première pratique », un rapport d'étude et une soutenance sont intégrés à ce cycle.

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

L'école mène un travail d'amélioration de sa formation suivant trois axes : l'évolution des métiers de l'architecture, les questions environnementales et la maîtrise de l'anglais (en proposant la préparation au TOEIC). La formation est satisfaisante et permet d'acquérir savoirs et aptitudes pour accéder au second cycle.

Le projet pédagogique est clairement structuré. L'articulation entre les UE et les autres enseignements se lit autant au travers des thématiques semestrielles, de la programmation parallèle des enseignements chaque semestre, que de l'organisation de travaux dirigés (TD) intégrés et « d'intensifs ». L'école a enrichi sa formation en abordant les problématiques environnementales et l'habiter en situation de handicap. L'établissement propose des cours d'anglais, à hauteur de 16 heures par semestre ce qui est encore insuffisant.

L'aide à la réussite des étudiants est mise en avant via plusieurs dispositifs. Un intensif de mise à niveau en inter-semestre sur la représentation existe pour accompagner les étudiants, ainsi qu'une politique de monitorats pour assister étudiants et enseignants. La mobilité est fortement encouragée par l'organisation de voyages pédagogiques et de workshops. Par ailleurs, les deux stages obligatoires sont encadrés par des ateliers qui aident les étudiants à en aborder les enjeux.

L'établissement, par le biais de ses actions, les interventions d'acteurs de la vie active (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement - CAUE, Ordre des architectes...), la mise à disposition de la liste des concours, aide à orienter chaque individu vers sa forme d'exercice. Par ailleurs, la Junior association des futurs architectes de l'agglomération rouennaise (JAFAAR) est une structure d'aide à la création d'entreprise, et l'association des anciens élèves joue également un rôle important.

L'équipe enseignante est composée de nombreux praticiens et de 20 % de chercheurs. Une part d'intervenants extérieurs est d'origine internationale. Chaque semestre est placé sous la responsabilité de trois enseignants, ce qui structure la formation. Pour autant, la part d'enseignants associés suscite une interrogation. Est-ce un positionnement réel de l'établissement et pour quel objectif, ou bien une situation contrainte?

L'attention portée lors de la sélection des primo-entrants a eu un effet positif en limitant les départs vers d'autres formations pour les étudiants sortants de deuxième année. Cependant, on observe une augmentation constante des abandons en première année, bien que le taux de réussite à trois ans soit plutôt en augmentation. L'établissement participe notamment au programme « Egalité des chances » et communique ainsi auprès des lycéens pour sensibiliser à l'architecture, ainsi qu'au programme « Lumière des Cités » pour identifier des élèves boursiers ayant le potentiel de s'engager dans la filière architecture. Pour 2010-2011, on observe un taux de poursuite vers le DEA très satisfaisant de 96,7 %, pour un taux de réussite de 89,6 %.

Enfin, l'école mène une politique volontariste d'inscription dans son territoire auprès de la Conférence des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération de Rouen (CESAR), du PRES Normandie Universités, de l'Ordre des architectes, du CAUE. Cette politique mérite d'être consolidée.

• Points forts :

- Formation structurée du point de vue cognitif et organisationnel.
- Concertation entre divers acteurs, Conseil d'administration, Commission de la pédagogie et de la recherche, commissions, étudiants, pour l'élaboration du projet pédagogique.
- Existence d'un dispositif d'aide à la réussite.
- Supplément au diplôme depuis 2011.
- Mise à disposition des étudiants d'expérimentations telles que voyages, liste de concours...
- Inscription lisible de l'école dans son territoire.
- Existence d'ateliers offrant un espace de travail aux étudiants ouverts 24h/24h et de nombreuses ressources pédagogiques accessibles en journée.

Points faibles :

- Première évaluation des enseignements par les étudiants réalisée en 2011 sur deux semestres précis seulement.
- Place approximative de l'enseignement de l'outil numérique (non détaillée) et des langues (nombre d'heure insuffisant et méthode d'enseignement).

Notation

Note de la formation (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement

L'école a mis en place l'évaluation des enseignements par les étudiants très récemment. Il serait opportun de réaliser cette évaluation sur l'ensemble des enseignements et des semestres.

L'établissement devrait mettre l'accent sur la place de l'outil numérique dans son enseignement. L'étudiant doit acquérir les aptitudes à la représentation manuelle pour apprendre à observer, mais l'outil informatique est cependant incontournable pour exercer la profession.

Malgré un organigramme structuré et des dispositifs de communication interne, l'établissement fait état de difficultés pour optimiser l'organisation de l'équipe administrative. La démarche engagée pour consolider cette fonction support devrait être poursuivie.

L'inscription dans le paysage de l'enseignement supérieur pourrait être consolidée (coopérations inter-établissements).

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE								
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011			
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	114	119	120	128	128			
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	94	113	117	113	124			
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	102	88	106	131	103			
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	11,8 %	6 %	6 %	4,4 %	4,19 %			
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	2 %	1,1 %	1 %	2 %	1 %			
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	90 %	87 %	84 %	79 %	85,9 %			
Taux d'abandon en 1ère année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	8,8 %	8,5 %	10 %	10,5 %	14,8 %			
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	71,3 %	82,4 %	64,9 %	88,5 %	89,6 %			
Taux de poursuite en deuxième cycle.	90 %	91 %	93 %	85 %	96,7 %			

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Le deuxième cycle est consacré au renforcement des connaissances acquises en premier cycle, à leur mise en relation plus opératoire avec le projet et à l'autonomie de l'étudiant. Il a pour objectif de construire le projet personnalisé de l'étudiant qui le conduira soit vers un mode d'exercice des métiers de l'architecture, soit vers des études doctorales et la recherche. Il conduit au Diplôme d'Etat d'architecte.

Les enseignements sont croisés et articulés en quatre semestres et quinze unités d'enseignement (UE) correspondant à 120 crédits européens. Ils sont dispensés sous forme de cours, d'encadrements de projets, de travaux dirigés, de séminaires et de travaux pratiques. Un stage de formation pratique, la préparation d'un mémoire et du Projet de fin d'études (PFE) sont intégrés à ce cycle.

La formation s'appuie sur trois thématiques: Architecture et expérimentations, Projet urbain, Architecture, paysage et environnement. L'étudiant choisit un groupe de projet et les séminaires de recherche (architecture, villes et sites: contributions à un inventaire territorial, processus architecturaux contemporains, penser le temps, architecture et problématiques environnementales).

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

L'école, comme en premier cycle, mène un travail d'amélioration de sa formation suivant trois axes : l'évolution des métiers de l'architecture, les questions environnementales et la maîtrise de l'anglais (en proposant la certification TOEIC obligatoire). La formation est satisfaisante et offre aux étudiants des perspectives variées sur les différents modes d'exercice des métiers de l'architecture.

Le développement de la recherche est en cours d'élaboration et devrait être prioritairement conforté. L'école soutient la création d'une équipe de recherche. Elle participe à des appels d'offres. Elle est en lien avec des partenaires académiques, professionnels (Maison de l'architecture, Ordre des architectes), pédagogiques (Université du Havre par le biais du master DRAQ, Institut national des sciences appliquées de Rouen pour les problématiques énergétiques), régionaux (PRES), nationaux (Pavillon de l'Arsenal, ...), et internationaux (nombreux échanges internationaux, Université de Guadalajara au Mexique, Université de Hanoï au Vietnam pour un master *Paysage*, collaboration avec l'Université de Curitiba au Brésil. Par ailleurs, l'école mène une politique de recrutement fléchée pour le développement de l'activité scientifique: un enseignant titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches(HdR), une chargée de mission Recherche. Au niveau de l'enseignement proprement dit, l'adossement à la recherche est lisible dans l'organisation des séminaires de mémoires organisés sur les trois premiers semestres.

La structure de la formation et son organisation permettent à l'étudiant de choisir la thématique de ses enseignements et l'orientent vers des problématiques spécifiques de l'architecture. Les thématiques de projet proposées sont en lien avec le territoire dans lequel s'inscrit l'établissement et en font sa spécificité (requalification de friches industrielles et portuaires, développement rural, ...). Le stage de formation pratique permet à l'étudiant d'acquérir savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement et de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques des métiers de l'architecture. Une campagne d'évaluation des enseignements par les étudiants a été menée en novembre 2011 avec 79 % d'étudiants satisfaits. Certains points sont à revoir concernant la masse de travail des étudiants, la place de l'informatique et de l'anglais dans l'enseignement.

Les étudiants intégrant la formation proviennent de l'ENSA de Normandie. L'effectif en quatrième année se voit augmenté du nombre d'étudiants étrangers en mobilité. Le taux de réussite (en deux ans) en cinquième année se situe au-dessus de la moyenne nationale (70,4 % en 2010-2011). Le taux de poursuite d'études a fortement et régulièrement baissé en cinq ans. La part d'HMONP n'étant pas précisée, le taux de poursuite est vraiment faible (41,8 %), ce qui peut être l'indice de l'opérationnalité du DEA.

Le taux d'insertion professionnelle était de 100 % en 2010. Le devenir des étudiants se situe fortement dans l'exercice libéral (augmentation significative des inscrits à l'Ordre des architectes). Les résultats de la première session d'évaluation des enseignements par les étudiants mettent en évidence des points faibles (organisation de l'enseignement, répartition des heures de travail personnel et encadrées, insuffisance du nombre d'heures d'informatique et d'anglais, locaux). La mise en place régulière d'une évaluation des enseignements par les étudiants devrait permettre à l'ENSA de Normandie le recul suffisant pour prendre les mesures nécessaires. Les perspectives de l'établissement en matière de recrutement et d'effectifs restent stables tant en termes de bassin de recrutement que de capacité d'accueil.

Points forts:

- Formation structurée du point de vue cognitif et organisationnel.
- Equipe enseignante composée de nombreux praticiens et de 20 % de chercheurs, docteurs et doctorants.
- Concertation entre divers acteurs, Conseil d'administration, Commission de la pédagogie et de la recherche, commissions, étudiants pour l'élaboration du projet pédagogique.
- Politique internationale affirmée (dont un fort développement de la mobilité entrante et sortante).
- Certification TOEIC obligatoire.
- Supplément au diplôme depuis 2011.
- Inscription de l'école dans son territoire au regard de ses enseignements.
- Existence d'ateliers offrant un espace de travail aux étudiants ouverts 24h/24 et de nombreuses ressources pédagogiques accessibles en journée.

Points faibles :

- Une inscription dans le paysage de l'enseignement supérieur qui reste à consolider notamment pour l'adossement à la recherche.
- Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés à mettre en place au sein de l'école.
- Place approximative de l'enseignement de l'outil numérique (non détaillé).

Notation

Note de la formation (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement

L'école ne possède pas de pôle recherche en propre mais souhaite en mettre un en place. Des démarches sont en cours et ne peuvent être qu'encouragées, ainsi que le développement de coopérations avec d'autres établissements pour conforter l'adossement à la recherche. Les nombreuses initiatives enseignantes doivent mener à une institutionnalisation des partenariats conventionnés.

A ce stade de la formation, l'outil informatique est incontournable pour exercer la profession. L'école n'ayant pas précisé les contenus de son enseignement, il serait judicieux de développer ce point. La certification du TOEIC est obligatoire en second cycle. L'établissement pourrait proposer la certification pour l'autre langue enseignée : l'espagnol.

L'école a mis en place l'évaluation des enseignements par les étudiants en 2011 sur deux semestres précis. Il serait opportun de porter cette évaluation sur l'ensemble des enseignements et des semestres. Un meilleur suivi des diplômés serait également une piste pour améliorer la formation.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE								
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011			
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	60	77	72	80	115			
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	77 %	90 %	94 %	70 %	75 %			
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	3,3 %	3,9 %	2,8 %	5,3 %	4,19 %			
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	8 %	8,3 %	10 %	10,5 %	5,75 %			
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	70	74	104	89	110			
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	1 %	16 %	3 %	1 %	6 %			
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	52,2 %	63,5 %	64 %	65,2 %	70,4 %			
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	64 %	69 %	59 %	51 %	41,8 %			
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	Enquête nationale 2009-2010 sur les diplômés de DEA en 2006 : 100 %							
	Enquête nationale 2009-2010 sur les diplômés de DEA en 2006 : 52,9 %							



Observations de l'établissement



A.E.R.E.S.
A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations
et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PABIS

37, rue Lucien Fromage B.P. 04 76161 Darnetal Cedex

Telephone 02 32 83 42 00 Telecopie 02 32 83 42 10

> ecole @ rouen.archi.fr www.rouen.archi.fr

Stablissement public national 4 curactère administratif créé par décret nº 61 351 du 6 avril 1981 Objet : AERES : réponse au rapport d'EVALUATION pour le DEEA de l'ENSA Normandie

Monsieur,

Nous remercions le comité d'évaluation de l'AERES, section des Formations et des diplômes, pour la précision du rapport établi qui dénote une bonne appréhension de notre établissement et une bonne compréhension du cycle DEEA, dans le cadre spécifique des écoles d'architecture.

Nous nous réjouissons de voir le nombre de points forts et nous souhaitons apporter trois séries d'observations concernant tout d'abord, la question des enseignants associés, ensuite celle de l'évaluation des enseignements, et enfin la place de l'outil numérique et de l'enseignement des langues.

La situation des enseignants associés s'explique par le statut particulier qui est fait aux enseignants dans les écoles d'architecture. Historiquement, les concours de recrutement d'enseignants titulaires, maîtres-assistants aussi bien que professeurs, n'ont pas eu lieu avec régularité dans le passé. Bien que la situation se soit régularisée depuis quelques années maintenant, les traces de ces manques se font encore sentir dans les équipes pédagogiques, ce qui a conduit les établissements à recourir à la contractualisation sous la forme de contrat d'associés pour stabiliser un certain nombre d'enseignements indispensables quantitativement et qualitativement (départs à la retraite, spécificités pédagogiques innovantes...). Dans d'autres cas, il s'est agi de pérenniser l'investissement pédagogique de praticiens très engagés dans le monde professionnel, apportant la richesse de cette ouverture à l'école.





L'école a engagé depuis trois ans une politique régulière de titularisation, en proposant au concours national environ 4 postes par an. S'ajoute cependant à cette situation, la difficulté d'un concours national dont les résultats ne sont pas toujours favorables à l'échelle de notre école, les enseignants recrutés par cette voie sont souvent spécialistes, experts d'un sujet qui peut s'avérer peu adapté soit à notre offre de formation existante, soit au projet pédagogique défini et à l'équipe existante. Par ailleurs, le turn-over des enseignants permet d'inscrire une dynamique sans cesse renouvelée tout en sensibilisant les équipes et les démarches collectives. Ce problème se pose d'ailleurs de la même façon à l'échelle du bassin universitaire rouennais. C'est donc d'un savant dosage avant tout dont il est nécessaire de faire preuve, pour un bon équilibre de tous, tout en permettant l'expression de chacun.

Longtemps restée à l'état expérimental, sur initiative louable mais individuelle des enseignants, l'évaluation des enseignements est entrée dans une phase dynamique de mise en place d'un véritable processus d'enquête et de traitement de données recueillies. Comme toujours l'ENSA Normandie s'informe sur ce qui se passe ailleurs à la fois pour se situer et pour envisager les différentes postures adoptables, adaptables et acceptables. Le choix construit collectivement a été d'élaborer une méthode de fond, de travailler à son opérationnalité, de perfectionner sa reproductibilité, en la testant pour commencer sur deux semestres du cursus, le S1 L1 et le S7 M1. Le succès du fonctionnement du protocole, et notamment l'importance du taux de réponse, nous permettent désormais d'étendre progressivement l'enquête aux autres semestres. Il faut noter cependant, d'une part, que le processus d'évaluation a eu d'ores et déjà un effet positif, en favorisant un enrichissement du débat relancé sur les questions de fond posées à l'ENSA Normandie par l'évolution du contexte et les effets de la mise en œuvre de la réforme LMD sur les enseignements. D'autre part, toutes ces actions ont été développées dans une ère de réforme générale des politiques publiques (RGPP) qui met l'école dans une position de fonctionnement difficile, notamment en raison de la vacance de personnel (équivalent à deux temps plein) et de nombreux congés maladie (pour 2011, environ 1200 jours d'arrêt de travail soit un manque quotidien de plus de 4 postes).

La place de l'outil numérique et celle de l'enseignement des langues font parties des principales questions que nous nous posons. La commission de la recherche et de la pédagogie a diligenté un bilan des enseignements dispensés sur la forme et sur le fond, et le travail de réflexion se poursuit.

Le développement de l'outil numérique s'effectue suivant trois pistes : l'élargissement de la palette des outils enseignés (logiciels, protocoles de modélisation), l'incorporation de la dimension numérique dans les différents champs disciplinaires (sciences et techniques de l'architecture, arts et techniques de représentation), la mise en œuvre d'une articulation entre la pédagogie, la recherche et le monde professionnel par le développement d'une plateforme SIG dont l'objet est un observatoire de la métropole normande (master).

Cependant, la spécificité des profils qui maîtrisent à la fois l'architecture et la dimension numérique rend difficile les recrutements d'enseignants pour ce champ par pénurie de candidats possédant cette double expertise.

Pour les langues, en particulier l'anglais en raison des effectifs d'étudiants inscrits, de gros efforts ont été faits depuis 3 ans (1 poste équivalent temps plein il y a 3 ans, 2 en anglais

aujourd'hui), y compris dans le soutien à la certification TOEIC (0,5 poste en plus pour l'espagnol plus faiblement demandé).

En conclusion, nous avons pris à l'occasion de la restitution de l'évaluation AERES la mesure d'éléments dont nous avions l'intuition, et que les remarques du rapport nous permettent de positionner et d'évaluer en interne. Nous devons nous donner les moyens de penser le collectif, ce qui doit permettre simultanément de rendre visible et appropriable la politique de l'établissement portée par le Conseil d'Administration, afin de poursuivre et d'optimiser notre mission de formation au sein de l'enseignement supérieur français.

Je reste à votre disposition pour toute information et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma plus sincère considération.

La Directrice de l'ENSA de Normandie

Fabienne FENDRICH



A.E.R.E.S.
A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations
et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

97, rue Lucien Fromage B.P. 04 76161 Darmétal Cedex

Telephone 02 32 83 42 00 Telecopie 02 32 83 42 10

> ecole @ rouen.archi.fr www.rouen.archi.fr

Riablissement public national à caractère administratif crèd par decret n° 81 351 du 6 avril 1961 OBJET : AERES : réponse au rapport d'EVALUATION pour le DEA de l'ENSA Normandie

Monsieur,

Nous remercions le comité d'évaluation de l'AERES, section des Formations et des diplômes, pour la précision du rapport établi qui dénote une bonne appréhension de notre établissement et une bonne compréhension du cycle DEA, dans le cadre spécifique des écoles d'architecture.

Nous nous réjouissons de voir le nombre de points forts et nous souhaitons apporter trois séries d'observations concernant, tout d'abord, la question du développement de la recherche, ensuite le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, et enfin la place de l'outil numérique et de l'enseignement des langues.

Le développement de la recherche à l'ENSA Normandie est une question cruciale qui mobilise toutes les énergies. Après un premier moment programmatique axé sur un état des lieux de la recherche à l'école (champs abordés et thématiques travaillées, positionnement et niveaux de formation des enseignants), et sur un balisage des partenaires potentiels tant dans le bassin universitaire régional qu'au niveau national, nous ébauchons désormais les bases d'un développement scientifique avéré : d'une part, la réponse à l'appel d'offres ANR « villes durables », sur le projet Bimby qui mobilise non seulement certains de nos enseignants mais qui de plus est directement articulée à des enseignements de master ; d'autre part l'insertion et la consolidation des participations à deux réseaux de recherche interécoles d'architecture ; les liens récents noués avec deux laboratoires de géographie (Rouen et Caen) pour des réponses communes à des appels d'offre ; et enfin la mise en œuvre de partenariat avec deux institutions pour une expérimentation en aérodynamique.





Pour cela, nous sommes partis de la mesure des activités scientifiques effectives des enseignants pour lesquelles il faut trouver les formes d'une incorporation dans l'école et par la mise en place de structures de visibilité et de valorisation. Il nous faut évaluer le problème du portage des projets, certes collectifs au niveau général, mais qui doivent être identifiés et personnalisés dans des actions clairement définies afin de sédimenter un engagement collectif et conjoint des enseignants. Les échanges sur la mise en place d'une commission Recherche et la préfiguration d'un conseil scientifique s'inscrivent dans cette démarche de stabilisation.

Enfin, il nous a semblé important de construire une articulation forte entre pédagogie et recherche, au-delà des mutualisations et échanges adossés aux masters, au travers de la mise en place des sessions de PFE mention recherche.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est dans les écoles d'architecture une action menée à l'échelle nationale, prise en charge par les services centraux de notre ministère de tutelle (MCC). Il s'agit de l'enquête DESC qui, à partir des données fournies par chaque école, restitue un état annuel de la situation. Par-delà ces informations qui participent en retour au pilotage des formations, notre école a inséré dans le développement du protocole d'évaluation de ses actions, un volet d'évaluation de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Cependant toutes ces actions ont été développées dans une ère de réforme générale des politiques publiques (RGPP), qui met l'école dans une position de fonctionnement structurel difficile. Ainsi une première session d'enquêtes a été ouverte seulement dans le courant de cette année. Ces enquêtes comportent une série de questions latérales qui complètent celles de l'enquête DESC auprès des anciens étudiants, notamment en ce qui concerne les spécificités régionales et les liens entre l'école et le monde professionnel. L'idée est aussi d'appréhender le relai offert par l'école à la sphère professionnelle, dans une position de « boîte à outils » partagée entre les deux univers.

La place de l'outil numérique et celle de l'enseignement des langues font partie également des questions que nous nous posons. La commission de la recherche et de la pédagogie a diligenté un bilan des enseignements dispensés sur la forme et sur le fond, et le travail de réflexion se poursuit.

Le développement de l'outil numérique s'effectue suivant trois pistes : l'élargissement de la palette des outils enseignés (logiciels, protocoles de modélisation), l'incorporation de la dimension numérique dans les différents champs disciplinaires (sciences et techniques de l'architecture, arts et techniques de représentation), la mise en œuvre d'une articulation entre la pédagogie, la recherche et le monde professionnel par le développement d'une plateforme SIG dont l'objet est un observatoire de la métropole normande (master).

Cependant, la spécificité des profils qui maîtrisent à la fois l'architecture et la dimension numérique rend difficile les recrutements d'enseignants pour ce champ par pénurie de candidats possédant cette double expertise.

Pour les langues, en particulier l'anglais en raison des effectifs d'étudiants inscrits, de gros efforts ont été faits depuis 3 ans (1 poste équivalent temps plein il y a 3 ans, 2 en anglais aujourd'hui), y compris dans le soutien à la certification TOEIC (0,5 poste en plus pour l'espagnol plus faiblement demandé). La certification en espagnol reste pour le moment en débat en raison du nombre restreint d'étudiants inscrits (43 cette année sur la totalité des deux cycles, entre 6 et 8 par année et 14 en M1).

En conclusion, nous avons pris, à l'occasion du dispositif d'évaluation AERES, la mesure d'éléments dont nous avions l'intuition, et que les remarques du rapport nous permettent de positionner et d'évaluer en interne. Nous devons nous donner les moyens de penser le collectif, ce qui doit permettre simultanément de rendre visible et appropriable la politique de l'établissement portée par le Conseil d'Administration, afin de poursuivre et d'optimiser notre mission de formation au sein de l'enseignement supérieur français.

Espérant que cette réponse éclaire et conforte les éléments qui sont à votre connaissance, nous restons cependant à votre disposition si nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma plus sincère considération.

La Directrice de l'ENSA de Normandie

Fabienne FENDRICH